



LA QUALITÉ DE NOTRE EAU AU ROBINET EN 2025.....

Une fois par an nous faisons le point sur la qualité de l'eau qui sort de nos robinets. Pour ceux qui voudraient davantage de détails, notez que dorénavant les analyses d'eau que nous recevons en mairie sont publiées sur le site glaignes.fr, rubrique "Syndicats communaux / Analyses d'eau détaillées".

La qualité bactériologique

Habituellement nous n'avons jamais de problème concernant les germes microbiens (bactéries ou coliformes). En 2025 toutefois, nous avons enregistré une petite alerte en juillet et septembre concernant la présence de "bactéries aérobies revivifiables", c'est-à-dire des bactéries capables de se développer à la maison. Les taux enregistrés étaient de 200 et 300 bactéries par millilitre (alors qu'il ne devrait y en avoir aucune), une fois à Béthancourt-en-Valois et une fois à Séry-Magneval. Voici quelle fut l'analyse de l'Autorité Régionale de Santé : *"Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur mais non satisfaisante aux références de qualité pour le paramètre germes revivifiables. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, l'eau reste consommable."*

Ce problème a été réglé ensuite car on n'a plus détecté de bactéries dans l'eau lors des analyses suivantes.

Il est possible que ces bactéries se développent dans des parties du réseau peu fréquemment utilisées (par exemple dans des résidences secondaires). Il est conseillé, lorsque l'eau n'a pas été tirée depuis plusieurs jours, de laisser couler le robinet durant quelques minutes. Ceci permet de rétablir une présence suffisante de chlore au robinet, afin de limiter la prolifération des bactéries.

Les nitrates

Le taux de nitrate est resté largement au-dessous de la valeur maximale autorisée de 50 mg/l. On est en général à 30 mg/litre de NO₃.

Les dérivés des pesticides

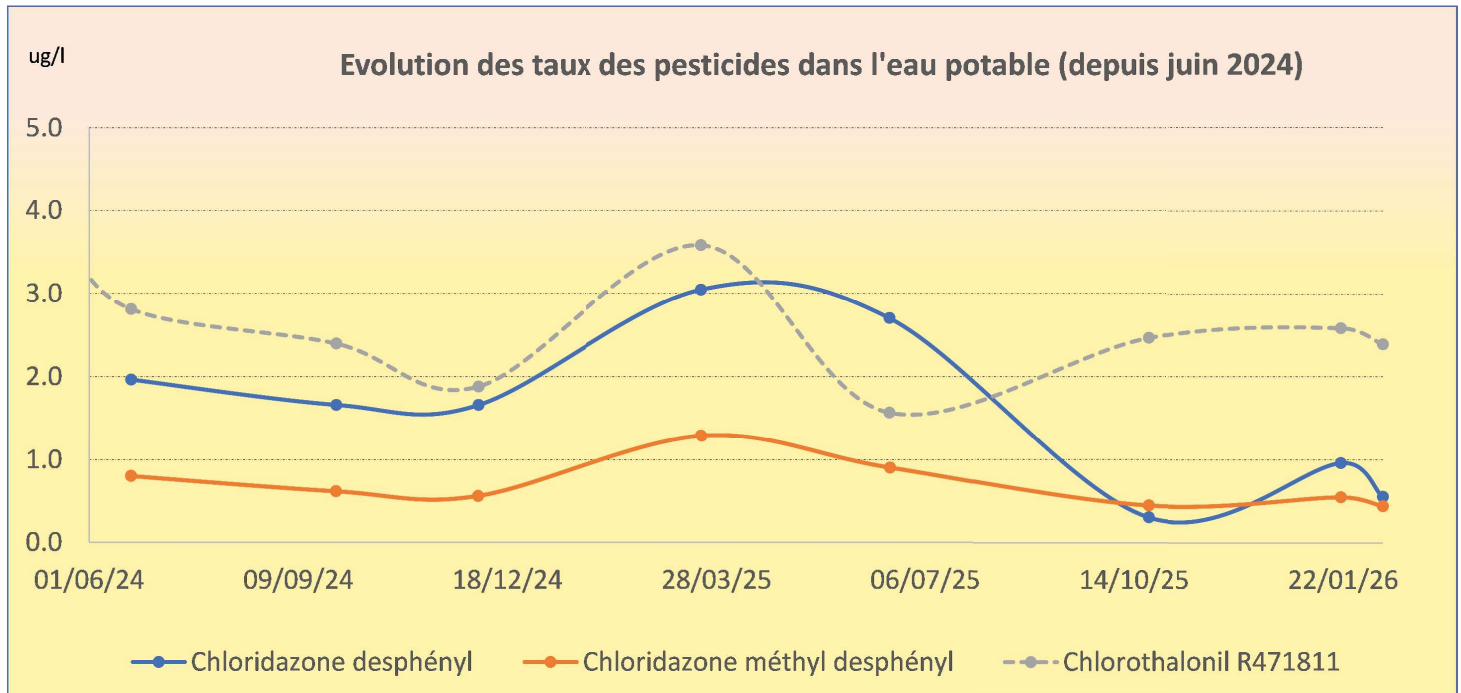
Notre souci principal ce sont les produits dérivés (les métabolites) des pesticides liés à la culture de la betterave : chloridazone et chlorothalonil. Ces produits, bien qu'interdits depuis janvier 2021, restent longtemps dans les sols et percolent dans l'eau de la nappe. L'idéal serait de n'avoir, dans notre eau potable, aucun résidu de pesticide. Mais ce n'est pas le cas.

Il y a deux niveaux de norme : un premier niveau fixé à 0,1 µg/l (c'est-à-dire présence quasi zéro), et une "valeur sanitaire", valeur administrative qui déclenche l'interdiction d'utiliser cette eau pour la consommation humaine.

Molécule	Valeur d'objectif	Valeur sanitaire	Valeurs constatées
Chloridazone desphényl	< 0,1 µg/l	11 µg/l	entre 1 et 3 µg/l
Chloridazone méthyl desphényl	< 0,1 µg/l	11 µg/l	entre 0,5 et 1 µg/l
Chlorothalonil R471811	< 0,9 µg/l	3 µg/l	entre 2 et 3 µg/l



LA QUALITÉ DE NOTRE EAU AU ROBINET EN 2025.....



Ces pesticides sont présents dans l'eau potable. Leur concentration reste toutefois largement en dessous des valeurs sanitaires.

Ceci permet à L'autorité régionale de Santé de produire, pour ces analyses, le commentaire suivant : "Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone, total pesticides et présentant des dépassements de la valeur indicative de 0,9 µg/L pour le chlorothalonil R471811. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place."

Notons que, heureusement, ces concentrations n'augmentent pas avec le temps. On constate même une baisse concernant la Chloridazone desphényl, sans que l'on sache si cette baisse est saisonnière ou définitive.

Au vu de ce problème, le syndicat des eaux d'Auger-Saint-Vincent explore deux grandes pistes de solutions :

- La première serait d'installer un gros filtre à charbon actif pour filtrer l'eau. Cette solution est coûteuse (2 à 3 millions d'euros) et ne fonctionnera pas pour toutes les molécules de pesticides. Donc efficacité partielle.
- La seconde piste est de privilégier les forages profonds. Sur les 5 forages existants, 3 sont profonds. Le syndicat a mené une campagne de test de leur débit durant le premier semestre 2025. Des résultats intéressants sont apparus permettant d'espérer pomper très largement sur ces nappes profondes (à plus de 60 mètres de profondeur) en abandonnant le pompage sur la nappe superficielle. Ces forages profonds sont indemnes de pesticides. La raison vient du fait qu'il s'agit d'eau fossile : une couche d'argile empêche toute migration de l'eau de surface vers ces horizons. Pomper de l'eau fossile résoudra le problème des pesticides pour quelques dizaines d'années. On ignore toutefois quel sera l'impact sur cette nappe profonde. La réflexion n'est toutefois pas terminée.